



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PYRÉNÉES VALLÉES DES GAVES

N°20200120/1.4b/7.1 – Séance du 20 janvier 2020

Date de la convocation

14 janvier 2020

Date de l'affichage du compte-rendu sommaire

27 janvier 2020

Nombre de conseillers communautaires

En exercice	Présent(e)s (Titulaires uniquement)	Représenté(e)s	Procurations
64	46	3	10

Le 20 janvier 2020 à 19h00, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Noël PEREIRA DA CUNHA, Président.

Présent(e)s :

Noël PEREIRA DA CUNHA, Président,

Vice-président(e)s : Jean-Marc ABBADIE, Pascal ARRIBET, Michel AUBRY, Christian BRUZAUD, Laurent GRANDSIMON, Dominique GOSSET, Charles LEGRAND, Gérard MOLINER, Jean-Louis NOGUERE, Geneviève NOGUEZ, Dominique ROUX, Philippe TOULOUZET,

Régis BAUDIFFIER, Henri BERGES, Serge CABAR, Maryse CARRERE (absente à partir du point 1.5), Jean-Philippe CASTAGNEDE, Jean-Pierre CAZAUX, Francis CAZENAVETTE, Jean-Frédéric CHATAIGNÉ, Pascal COLLADO, Francis COSTE, Mathieu CUEL, Xavier DECOMBLE, Thierry DECON, Andrée DULOUT-GLEIZE, Thierry DUMESTRE-COURTIADÉ, Manuel GUARNE, Bernadette HAURINE, Marie-Luce KOMEZA, Jean-Baptiste LARZABAL, Christine MAURICE, Raymonde NOGUÉ, Gérard OMISOS, Sylvie PARROU, Françoise PAULY, Joël PEDARRIBES, Bernard PELUHET, Martine PRATDESSUS, Annie SAGNES, Marianne SARTHOU, Elodie SONET, Daniel TRESCAZES, André VERGÉ, Sébastien VERGEZ,

Absents représenté(e)s : Jean-Marie DUPONT, représenté par André ARMARY, Stéphanie LACOSTE, représentée par Claude BAT, Jean-Pierre PRAT, représenté par Yves SARRAT, Pierre TRAMONT, représenté par José MACIAS (absent),

Absents excusé(e)s : Guy ABADIE (pouvoir de vote à Xavier DECOMBLE), Dominique BILLOT (pouvoir de vote à Andrée DULOUT-GLEIZE), Gérard CHA (pouvoir de vote à Francis COSTE), Françoise DUPUY (pouvoir de vote à Dominique ROUX), Corinne GALEY (pouvoir de vote à Charles LEGRAND), Eric LESTABLE (pouvoir de vote à Noël PEREIRA DA CUNHA), Jérôme LURIE (pouvoir de vote à Annie SAGNES), Jacques MATA (pouvoir de vote à Sylvie PARROU), Guy LONCA, Xavier MACIAS, René NADAU (pouvoir de vote à Bernadette HAURINE), Gisèle SEINGER, Laurent SOLOMÉ, Patrice VUILLAUME (pouvoir de vote à Laurent GRANDSIMON).

Secrétaire de séance : Jean-Marc ABBADIE

Objet : Budget Primitif 2020 – Budget Annexe « RPI Arcizans-Avant / Saint-Savin »

Rapporteur : M. Dominique GOSSET, Vice-président en charge des finances

Vu la délibération du 16 décembre 2019 par laquelle le conseil communautaire a pris acte du débat d'orientation budgétaire 2020, tenu conformément à l'article L.2312-1 du code général des collectivités territoriales et sur la base du rapport du Président,

Considérant que le Bureau communautaire a débattu des projets de budgets primitifs lors de sa réunion du 13 janvier 2020,

Il est proposé à l'assemblée de procéder à l'adoption du budget primitif 2020 du budget annexe « RPI Arcizans-Avant/Saint-Savin », présenté par chapitre et avec une reprise anticipée des résultats de l'exercice 2019 :

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	57 808,00		57 808,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	83 600,00		83 600,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		121 408,00	0,00	121 408,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	67 165,71
---	------------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	188 573,71
--	-------------------

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	23 600,00		23 600,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	9 500,00		9 500,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	155 473,71		155 473,71
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		188 573,71	0,00	188 573,71

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	188 573,71
--	-------------------

Le budget annexe «RPI Arcizans-Avant/Saint-Savin » s'équilibre en section de fonctionnement à 188 573.71 €.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 45 voix pour, 5 voix contre (André ARMARY, J. Frédéric CHATAIGNE, Raymonde NOGUE, Gérard OMISOS, Yves SARRAT) et 9 abstentions (Pascal ARRIBET, J. Philippe CASTAIGNEDE, Thierry DECON, Laurent GRANDSIMON, M. Luce KOMEZA, J. Louis NOGUERE et Annie SAGNES) décide d'approuver le budget primitif 2020 du budget annexe « RPI Arcizans-Avant/Saint-Savin », par chapitre pour la section de fonctionnement, sans vote formel sur chacun des chapitres.

Le Président,
Noël PEREIRA DA CUNHA



Envoyé en préfecture le 31/01/2020

Reçu en préfecture le 31/01/2020

Affiché le



ID : 065-200070811-20200120-D2020200120_14B-DE